



UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS

Tél. : 01.44.83.65.55

e-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Compte - rendu

17 octobre 2012 : Bilan de la RGPP et première information sur la décentralisation

Le 17 octobre 2012, la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu présidait une réunion attendue sur la RGPP, la délégation FO était composée de Christian Grolier, Didier Bernus, Yann Hamon et Yves Kottelat.

RGPP :

La ministre ne remet pas en cause la volonté de vouloir moderniser l'Etat mais affiche une volonté différente de ses prédécesseurs sur la méthode et les objectifs à atteindre. En cela, elle confirme malheureusement les conclusions des missions d'inspections sur le rapport sur la RGPP. Elle estime le rapport sur la RGPP intéressant, soutenue en cela par certaines organisations syndicales. L'UIAFP-FO ne partage en rien les orientations du rapport comme, par exemple, terminer les 311 mesures RGPP non abouties.

Elle indique que la modernisation de l'action publique doit s'entendre pour tous les employeurs publics qu'ils soient Etat, collectivités territoriales ou employeurs hospitaliers, en plaçant les citoyens au cœur des décisions.

A nouveau, elle va dans le sens du rapport qui préconise d'étendre la Réforme de l'Etat aux trois versants de la fonction publique. Cela va entraîner un développement important de l'interministérialité dans un 1^{er} temps et de passerelles entre les trois versants ensuite.

- *Face à ce constat, l'UIAFP-FO a d'abord rappelé que la RGPP, au-delà des restructurations et de la perte de sens pour de nombreux fonctionnaires, a aussi été hélas une réforme qui a entraîné des drames humains. De nombreux fonctionnaires victimes de burn out, de dépression et pour quelques-uns de suicides sur le lieu de travail avec des lettres impliquant fortement les pressions engendrées par la RGPP comme un élément majeur de leur geste.*

L'UIAFP-FO a exigé l'arrêt immédiat de la RGPP et la non mise en œuvre des 311 mesures en cours.

Décentralisation :

Sans développer ni anticiper le projet de loi sur la décentralisation que la ministre annonce comme non ficelé, celle-ci nous a présenté différentes pistes :

- Maintien des trois niveaux de collectivités avec le principe de la non-tutelle entre eux
- Contribution des collectivités au redressement des comptes publics
- Création d'un haut conseil des territoires
- Lutte contre l'inflation des normes
- Pouvoirs de la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN) renforcés
- Extension du pouvoir réglementaire local
- Permettre aux collectivités de s'entendre par le biais des pactes de gouvernance territoriale
- Suppression du conseiller territorial, voulue par la loi 2010
- Nouveau statut pour la métropole ou communauté de métropole ou métropole européenne

De nombreuses pistes dont certaines particulièrement inquiétantes, comme le pacte de gouvernance territoriale qui risque de voir chaque région adapter son fonctionnement et la répartition des compétences entre chaque niveau local. Le renforcement des pouvoirs de la CCEN pose questions aussi.

Bien entendu, la ministre n'a apporté aucune précision ni détail supplémentaire. Elle s'est juste voulue rassurante en indiquant que son cabinet nous informerait au fur et à mesure des arbitrages pris dans le cadre de la rédaction du projet de loi sur la décentralisation.

- ▶ *L'UIAFP-FO a rappelé qu'elle n'était pas demandeuse d'un nouvel acte de décentralisation. Nous avons à nouveau demandé la fin de l'expérimentation alsacienne connue sous le nom de « Conseil d'Alsace ». La ministre a précisé que cette expérimentation n'était pas soutenue par le gouvernement, et par exemple que l'Alsace ne s'occuperait pas de l'enseignement primaire. Pour autant, elle ne remet pas en cause la fusion des 2 conseils généraux et du Conseil régional.*

Une fois de plus comme pour la RGPP, la ministre souffle le froid et le chaud, rien n'est clair et pendant ce temps les expérimentations continuent !

- ▶ *Enfin, l'UIAFP-FO, dans la droite ligne de notre conférence de presse du lundi 15 octobre 2012, a rappelé que, dans cette période où l'interministérialité est fortement prônée et les transferts à craindre avec l'Acte III de la décentralisation, elle était opposée à toutes fusions des trois versants de la fonction publique. Nous revendiquons le maintien et la pérennité du statut général et de ses 3 versants (titre II, III, et IV).*

Prochaine réunion sur la décentralisation : 8 novembre 2012.

**SERVICE
PUBLIC**
JE-NOUS-TOUS **FO!**
AVEC